

## Subsides

allons voter, j'estime tout de même que l'honorable député de Peace River a présenté des arguments dans le but de défendre les intérêts des partis de l'opposition, et j'espère qu'à l'avenir, le parti conservateur progressiste prendra le soin de bien préparer ses motions pour ne pas mettre en doute le travail et les droits des partis de l'opposition à la Chambre.

• (1600)

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Je dirais que je serais disposé à rendre maintenant une décision, mais je ne veux certainement pas léser les droits des députés à prendre part au débat sur la procédure. Je ne sais pas au juste si le très honorable représentant veut invoquer le Règlement.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je n'ai été nullement mêlé à la rédaction de la motion. En conséquence, je pense pouvoir rester absolument objectif. Le Règlement stipule très clairement qu'il ne doit pas y avoir de motions ou d'amendements se répétant au cours d'une même session. Cependant, le député de Peace River (M. Baldwin) a soigneusement et méticuleusement évité que la résolution ou l'amendement rentre dans le cadre de ce règlement général.

Je dois dire que j'ai été fortement impressionné par l'art du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui s'est drapé dans l'onctueuse pureté de la perfection parlementaire. Si je le connaissais moins bien, je considérerais sa thèse comme une déclaration de sainte nitouche visant à dégager son parti de la situation difficile dans laquelle il se trouve.

L'après-midi a été intéressant. Le président du Conseil privé (M. MacEachen) s'est exprimé avec l'éloquence qui le caractérise toujours quand il est dans un mauvais pas. Il était curieux de constater que de temps à autre pendant son discours il se tournait vers la droite et regardait vers la gauche.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Cela me rappelle un vieux refrain «Absolutely, M. Gallagher, Positively, Mr. Sheen». Il parlait du Parlement et de sa grandeur. Et survient le député de Winnipeg-Nord-Centre qui dit: «Je n'ai pas peur du tout; peu importe la décision que Votre Honneur prendra. Nous n'avons aucune crainte et nous irons à l'encontre de tout ce que nous avons dit au cours de la campagne électorale».

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Votre Honneur, s'il n'y avait pas eu cette déclaration, je n'aurais pas parlé de cela au cours de mon intervention. Depuis Damon et Pythias, je n'ai jamais vu aussi étroite relation. Et nous avons le président du Conseil privé. Un service en vaut un autre. Il y a quelques semaines, le NPD a sauvé la vie du gouvernement et ce faisant, la sienne propre.

Aujourd'hui on rend la politesse. Je sais que le président du Conseil privé est touché par la position désespérée dans laquelle se trouve le NPD. Si j'ai dit ces choses, c'est que, au cours du présent débat, on a souvent parlé du Parlement et de son rôle. Monsieur, vous êtes actuellement le protecteur du Parlement, le gardien de ses grandes traditions.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Diefenbaker:** On rit chez les libéraux. Ce n'est pas ainsi qu'ils vous voient. Le Règlement est précis. D'après

[M. Fortin.]

moi, il n'y a pas de doute que le député de Peace River a répondu tout à fait aux propositions contraires qui ont été faites par le président du Conseil privé. Quand le président du Conseil privé et le député de Winnipeg-Nord-Centre ont parlé du Parlement et de son importance, j'ai regardé du côté des occupants des banquettes ministérielles. En quelques années, ils ont dégradé le Parlement à un point inégalé jusqu'ici dans l'histoire du pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Le président du Conseil privé dit que nous devons respecter le Règlement. Mais ce Règlement n'est pas intangible. Son but est de faire en sorte que le Parlement sauvegarde la liberté et que nous disposions de tout le temps voulu pour examiner les crédits. Ce n'est pas le cas de nos jours. Mais le Parlement est-il efficace de nos jours? Quelqu'un me demandait tout à l'heure si la situation était aussi fluide les autres jours. L'indécision du Parlement aujourd'hui me fait penser à un ruisseau tari en juillet. Il ne nous reste presque aucun droit.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, ce sont des oies, non des aigles, qui ont sauvé Rome jadis. Ces messieurs voudraient jouer le rôle des oies. Je leur rappelle qu'ils ne sauveront pas leur gouvernement en agissant de cette façon. Contrôlons-nous actuellement nos dépenses au pays?

**Des voix:** Nullement.

**M. Diefenbaker:** A la suite de l'application de la clôture, le Parlement a été privé de sa puissance—c'est un eunuque. Il n'y a pas d'examen des dépenses. Les dépenses sont envoyées aux comités. Les journalistes n'assistent pas aux séances des comités, personne n'y dit sa façon de penser. Résultat? Les crédits des divers ministères nous reviennent. Y a-t-il moyen pour nous d'en discuter? On ne nous en donne pas l'occasion. Je pense à cette terrible scène d'il y a quelques mois, lorsque nous avons adopté des crédits de 16 milliards de dollars en quatre heures et demie, parce que le Règlement imposé par la clôture privait le Parlement du droit d'examen. Chaque fois qu'une motion est déposée, ces messieurs prennent la parole et se prétendent les défenseurs du Parlement.

Or, monsieur l'Orateur, le NPD n'a rien à craindre. Il laissera à la porte du Parlement les consciencieuses déclarations qu'ont faites ses membres durant les élections. Ils voteront en faveur de ce qu'ils ont nettement condamné. En vertu de l'argument présenté par le député de Peace River (M. Baldwin), je vous demande de ne pas continuer à saboter les travaux du Parlement. C'est ce que vous faites. Avons-nous encore parfois l'occasion de soulever une question en vertu de l'article 43 du Règlement? Certainement pas. Au sujet de toutes les résolutions mises aux voix, nous entendons les «non» du parti libéral. Pouvons-nous faire progresser nos travaux en ce qui concerne les dépenses? Certainement pas. La dernière possibilité qu'il nous reste est celle des amendements, parce que ces derniers embarrasseront le Nouveau parti démocratique.

• (1610)

Son allié, le gouvernement, a décidé de mettre en question la légalité de l'amendement en cause et, en même temps, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) se lève et dit: «Peu importe ce que vous déciderez, monsieur l'Orateur, nous voterons contre cette résolution».

**Des voix:** Bravo!